

Conseil Municipal

Le mardi 2 mai 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse et NOUAT Christian.

Absente excusée : Mme CHARPENTIER Céline.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mme FONTAINE Dorothée *ayant délégué pouvoir à M. Laurent FERRIERE*, Mme TAILLANDIER Armelle *ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*, M. REMANJON Patrice *ayant délégué pouvoir à M. NOUAT Christian*.

Secrétaire de séance : M. NOUAT Christian.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX : la commission communale chargée des appels d'offres a été réunie avant 19 h 00 en vue de choisir les entreprises qui seront chargées des travaux de construction des futurs ateliers municipaux.

Un compte-rendu et une proposition de candidatures retenues sont donc portés à la connaissance du Conseil Municipal. A l'unanimité cette assemblée accepte de confier les travaux aux entreprises retenues par la commission pour ce marché qui est divisé en 10 lots. La mise en place de cases en L pour les agrégats divers qui seront stockés est retenue. Le Maire fait part de l'avancement des demandes de subvention pour ce projet qui est maintenant arrêté à la somme de 225 634 euros HT.

PRESOMPTION DE BIENS REPUTES SANS MAITRE : un arrêté préfectoral, qui établit la liste des immeubles sans propriétaire connu et qui recense les parcelles présumées sans maître précise que 2 parcelles sont répertoriées sur le territoire communal. Après publication et affichage réglementaires, le Maire propose au Conseil Municipal d'incorporer les parcelles ZA n° 20 (Champ de l'Orme) et ZN n° 43 (clos de Bonnefond) au domaine communal. L'assemblée accepte cette proposition.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de la communication et des animations informe le Conseil Municipal qu'une commission municipale a été réunie dernièrement pour étudier les divers articles qui agrémenteront le prochain bulletin municipal. Le planning de présence des Conseillers Municipaux pour les animations du prochain 14 juillet est présenté, une réunion est par ailleurs prévue pour l'organisation de cette fête.

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement fait part à l'Assemblée des différentes étapes et réunions prévues pour la mise en place du plan de gestion différenciée.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse présente quelques photographies montrant l'avancement des travaux de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire. L'acquisition du mobilier est à l'étude. Les tarifs concernant ces deux services vont être prochainement étudiés : pour l'accueil périscolaire, le tarif dépendra du quotient familial des familles. Elle présente également les différentes formations auxquelles seront inscrits les agents communaux en charge du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Une première réunion a eu lieu pour l'élaboration du plan de maîtrise sanitaire.

L'adjoint chargé de la voirie, des bâtiments et des réseaux informe le Conseil Municipal que les travaux de modernisation des réseaux téléphoniques et informatiques ont été commandés. Une étude pour la sécurisation de la circulation route de Bourges (en agglomération) pourrait être envisagée avec le service d'ingénierie que propose le Département du Cher.

MISSIONS D'AIDES AUX COLLECTIVITES : le Maire présente à l'assemblée les propositions du Syndicat d'Energie du Cher pour les missions d'aide susceptibles d'être apportées aux Collectivités. Cette mise à disposition de ce service pourrait être utile pour les études d'accessibilité des bâtiments communaux suivant : Salle Pierre Clament rue de Fontbertrange, Centre d'Accueil Touristique (sanitaires et rampe d'accès), local du club de football, bibliothèque (sanitaire). Le Conseil Municipal accepte ces propositions aux conditions énoncées et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

INFORMATIONS DIVERSES :

La tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles (2^{ème} tour 7 mai) est rendue définitive suite à la proposition du Maire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention relative au fonctionnement du Cinéma Rural Itinérant du Cher. Une participation financière sera demandée avec un montant fixe de 500 € et une part variable de 0,40 € par habitant.

L'assemblée, après avis favorable du Comité Technique auprès du Centre de Gestion du Cher, décide d'instaurer un compte épargne temps au profit du personnel communal.

Le Conseil Municipal décide de prévoir une modification des crédits ouverts à l'article 022 (dépenses imprévues) de la section d'exploitation du budget 2017 du service de l'Assainissement.

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du SIVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre) suite à sa fusion avec le SIAVB (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Vallée du Barangeon).

Un rectificatif sera apporté à la délibération concernant l'indemnité des élus municipaux (calcul des indemnités en référence à l'indice maximal de la fonction publique territoriale).

Séance levée à 21 h 30.